

Drouzin-le-Mont : le conseil général soutient le projet de reconversion de la station

Le conseil général de la Haute-Savoie a voté, lundi dernier, une subvention de près de 850 000 euros en soutien au projet de reconversion de la station de Drouzin-le-Mont. Un montant qui devrait aider, à terme, à la création d'un point multi-services, au reprofilage du domaine skiable en aménagement d'un espace ludique "toutes saisons", au réaménagement de la retenue collinaire en véritable plan d'eau et à l'amélioration de l'aspect visuel du site, selon les termes de l'accord de principe approuvé par l'assemblée départementale.

Comme le relève Denis Bouchet, conseiller général du canton du Biot et vice-président du conseil général de Haute-Savoie, délégué au tourisme et à la montagne, « cette décision s'inscrit dans le nouveau "plan tourisme" [action engagée pour la période 2013-2022], afin d'assurer la reconversion de certains sites vers ce qu'on peut appeler "la montagne douce" ».

En l'occurrence, plutôt que d'évoquer une "station de ski", on parlera plus modestement pour Drouzin de "centre de ski", sachant que la glisse n'est pas complètement abandonnée. Il s'agira de s'adresser notamment aux

Plus question de remontées mécaniques classiques, on parlera plus modestement d'un "centre de ski"



La neige restera un atout pour Drouzin, même si on ne parlera plus de "station de ski" à proprement dit.

Photo Yvan Tisseyre CCVA

enfants et débutants à travers, par exemple, la mise en place d'un tapis roulant. Ou encore aux fondateurs. Mais plus question de remontées mécaniques classiques.

À ce sujet, Denis Bouchet s'avoue satisfait de constater la synergie lancée avec Saint-Jean-d'Aulps et le domaine du Roc d'Enfer. « Le dé-

montage d'installations, mais aussi la gestion du ski sur Drouzin par le Sivu du Roc d'Enfer entrent dans une perspective à la taille du territoire concerné », analyse le conseiller général.

Inciter les hivernants présents sur Drouzin (qui compte environ 2 000 lits) à profiter de la neige sur place avant d'aller skier sur Saint-Jean-d'Aulps permettrait d'assurer une offre globale pour une partie de la clientèle.

Les prémices de cette "restructuration" sont prévues pour cet hiver.

Y.T.

L'INFO EN +

DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte tenu des sommes à budgéter pour la réouverture des téléskis, il a paru plus judicieux aux élus locaux de ne pas rouvrir les remontées afin de ne pas compromettre le projet de "montagne douce" en cours de réalisation. Pour cet hiver, diverses animations sont étudiées : mise en place d'un circuit de chiens de traîneaux, tir à l'arc, piste de luge, espace nordique, circuits raquettes, lieu d'animations géré par des associations locales. Puis activité VTT estivale, etc. Comme l'expliquent les édiles, « les élus biotins ont la volonté de redonner vie au col du Corbier, mais ils se doivent également de prendre en compte les réalités financières ».

Positif pour la vallée

Pour Jacqueline Garin, présidente de la Communauté de communes de la Vallée d'Aulps (CCVA), la problématique de la station de Drouzin n'est pas uniquement liée à la neige : « Pour les propriétaires locaux, on ne peut que se féliciter de l'aide apportée par le conseil général. La reconversion envisagée est intéressante pour la vallée. Les fonds mis à disposition seront utilisés pour une restructuration nécessaire, sans laquelle le site n'aurait plus de valeur ».

La présidente de l'intercommunalité aurait toutefois trouvé logique que « ceux qui ont investi sur la station participent à sa reconversion, à son réaménagement ». Comprendre, autrement dit, que, sans être nommé, le promoteur immobilier de Drouzin aurait pu, voire dû, mettre la main à la poche.

En tout cas, souligne Jacqueline Garin, « pour ce qui relève des compétences de la CCVA, nous avons mis en place sur Drouzin un système de bus-navettes qui marche déjà bien ».

Y.T.